INTRODUCTION

Par Jack Jedwab

Cette édition de Diversité canadienne aborde les questions entourant le débat sur les modèles de la diversité au Canada et dans d'autres parties du monde. On y examine les différences dans le discours et les pratiques entre le multiculturalisme, qui demeure le modèle officiel au Canada, et l'interculturalisme, qui est le terme utilisé par les décideurs au Québec pour décrire l'approche de leur gouvernement en matière de diversité. Les partisans de l'interculturalisme prétendent souvent que leur modèle préféré émerge d'un rejet du multiculturalisme, lequel, selon eux, n'a pas réussi à intégrer les nouveaux arrivants et leurs descendants dans la société en général. Les partisans du multiculturalisme soutiennent que le programme et le discours interculturel n'est pas incompatible avec la reconnaissance des identités multiples et que le multiculturalisme n'est pas incompatible avec le désir d'échange interculturel. Sous-tendant ce débat est la question des différences linguistiques et culturelles entre le Québec et le reste du Canada, qui sans aucun doute influencent la façon dont les questions sur la diversité sont encadrées. Plusieurs contributeurs soulignent la place importante des identités religieuses dans le débat actuel sur les modèles de la diversité au Québec et dans le reste du Canada. Bon nombre des contributeurs à cette édition insistent sur le fait que le débat autour de la dichotomie multiculturel / interculturel est beaucoup plus complexe que ce qui est largement admis. Prises dans leur ensemble, les contributions offrent des indications précieuses et une base pour des débats plus larges sur les modèles comparatifs de la diversité. Une telle discussion serait très utile pour les décideurs et les praticiens au Québec et ailleurs au pays.

Winter et Simkhovych soulignent que le terme « interculturel » est utilisé de plus en plus dans les organisations européennes et internationales pour faire référence à des formes harmonieuses et égalitaires d'intégration culturelle fondées sur le respect, le dialogue et l'apprentissage. « L'interculturalisme » du Québec réfère à l'approche de la province en ce qui a trait à l'immigration et à l'intégration, en mettant l'accent sur l'identité distincte « nationale » québécoise. Malgré le débat houleux portant sur la façon dont l'interculturalisme se distingue du multiculturalisme, les auteurs soutiennent que la notion de « l'interculturel » n'est pas entièrement perdue pour les Québécois Canadiens. Ils concluent que les idées du multiculturalisme et de l'interculturalisme ne s'excluent pas mutuellement. Au contraire, leur différence doit être située dans le contexte de deux projets concurrents de construction de la nation – un contexte dans lequel l'interculturalisme québécois révèle des traces du multiculturalisme canadien et dans lequel le Canada multiculturel encourage le dialogue interculturel.

Weinstock affirme que les débats sur les différences entre l'interculturalisme et le multiculturalisme au Québec sont éclipsés par le climat politique qui apparaît de plus en plus défavorable au point de vue qu'une certaine forme d'accommodement est une condition de l'intégration réussie. L'esprit d'ouverture qui anime le multiculturalisme et l'interculturalisme est mis sous pression par ceux qui préconisent une plus grande restriction sur les expressions des religions minoritaires, et le gouvernement semble prêt à accommoder raisonnablement ces voix. Weinstock conclut que ceux qui croient que les objectifs communs du multiculturalisme et de l'interculturalisme sont les mieux adaptés pour l'intégration harmonieuse et éthique des immigrants ont raison d'être préoccupés par les récentes actions soutenues par l'Etat.

Solange Lefebvre suggère que les concepts de multiculturalisme et d'interculturalisme sont respectivement caractérisés par les récits sociétaux reflétant des attentes différentes quant à l'intégration des minorités. Lefebvre analyse les sources utilisées par la Commission Bouchard-Taylor afin de comparer le Québec avec certains pays européens où on trouve un discours similaire sur la relation entre la majorité nationale et les minorités ethniques et religieuses. Dans le Québec interculturel et le Canada multiculturel, il semble y avoir davantage d'accent mis sur la neutralité de l'espace commun et une plus grande restriction sur l'expression publique de la religion.

Shauna Van Praagh analyse la décision de la Cour suprême du Canada dans l'arrêt de février 2012 (S.L. et D.J. c. Commission scolaire des Chênes) qui confirme le droit du gouvernement du Québec d'exiger qu'un cours sur l'éthique et la culture des religions du monde doit être enseigné dans les écoles de la province. Elle suggère que la décision remet en question le débat entre le multiculturalisme et l'interculturalisme. Le jugement de la Cour suprême pointe, à un certain degré, vers la coexistence des deux idées en tant qu'indicateurs de la multiplicité de la société et modeleurs de l'interaction.

En tant que fondateur du cours obligatoire du Québec sur l'éthique et la culture des religions du monde, Jean-Pierre Proulx explique le raisonnement derrière

l'introduction du cours en septembre 2008. Il souligne que l'objectif principal était pour tous les Québécois d'apprendre à connaître, respecter et apprécier de multiples identités religieuses et laïques, à commencer par l'importance historique du christianisme. Les étudiants sont encouragés à débattre des questions qui se posent dans le contexte d'une pluralité de religions. En bref, le cours vise à aider les élèves à vivre ensemble en tant que citoyens bien informés et à l'esprit ouvert.

McAndrew et Audet affirment que la manière dont la diversité est exprimée institutionnellement est assez complexe et ne peut pas être associée à un modèle spécifique. En examinant le système scolaire, les auteurs suggèrent qu'il existe de multiples approches et stratégies adoptées pour gérer la diversité et il est donc nécessaire d'aller au-delà de la généralisation qu'il y a deux modèles contradictoires lorsqu'on compare le Québec au reste du Canada. Malgré le processus particulier de changement institutionnel au Québec par rapport à d'autres parties du pays, on ne peut pas dire qu'un modèle spécifique de diversité est appliqué dans le système scolaire ; c'est plutôt un ensemble varié et complexe d'approches.

Maxwell Yalden suggère que la principale source de différence entre les politiques de multiculturalisme et d'interculturalisme est l'accent mis par ce dernier sur le renforcement du « noyau français » au Québec. Dans le débat exhaustif découlant des délibérations autour des accommodements raisonnables (le rapport Bouchard-Taylor), il est clair que l'accent serait mis sur la nécessité de l'intégration des minorités à la culture majoritaire. C'est la principale différence avec l'approche multiculturelle fédérale. Yalden soutient qu'il existe toujours un besoin d'élaborer des approches qui tiennent compte des besoins des minorités, tout en renforçant leur participation à la plus grande communauté dont ils font partie.

Cooper se penche sur les tensions linguistiques et ethnoculturelles qui sous-tendent la discussion au sujet de l'interculturalisme. Elle suggère qu'une grande partie de la littérature en sciences sociales au Québec sur le thème de l'interculturalité a mis l'accent sur les différences avec le multiculturalisme et accorde une attention insuffisante au débat intellectuel réciproque entre la majorité francophone dominante (les principaux producteurs du discours interculturel au Québec), les universitaires autochtones et autres chercheurs de divers milieux sociolinguistiques et ethnoculturels. Elle insiste sur l'importance de le faire à cause de la façon dont nous sommes mutuellement et discursivement positionnés dans de tels débats. Elle déplore l'absence relative d'approches critiques diversifiées de la langue minoritaire et de l'identité nationale dans la littérature actuelle sur l'interculturalisme.

Ma contribution compare les déclarations politiques et les programmes découlant de la branche de multiculturalisme du gouvernement fédéral avec celle du ministère québécois de l'Immigration et des communautés culturelles. Sur la base de cette analyse, il est suggéré que les différences entre les deux sont bien moins importantes que certains observateurs voudraient nous le faire croire, et j'invite donc les analystes à examiner de plus près ce que le gouvernement du Canada fait lorsqu'il formule des critiques autour de son modèle de diversité. J'ai également fait valoir que le Québec aborde mal l'interculturalisme lorsqu'on discute de comment et à quel endroit la population anglophone et les institutions de langue anglaise sont incluses au discours et à la pratique associée au modèle de la province.

Fleras suggère que le multiculturalisme et l'interculturalisme sont tous deux guidés par les principes d'intégration et d'inclusion en dépit des différences dans le discours. Il ajoute que le multiculturalisme officiel au Canada est moins « multi » que ce que l'on perçoit, alors que l'interculturalisme québécois est moins « inter » que beaucoup le proposent.

Zapata et Carignan examinent les résultats d'un programme mis en œuvre par l'Université du Québec à Montréal qui propose une rencontre linguistique et interculturelle entre les élèves francophones du Québec spécialisés dans les communications, avec des étudiants hispanophones inscrits dans le programme de langue française de l'université. Le projet visait à promouvoir le respect mutuel entre les étudiants sur la base de la communication de leurs différences et similitudes. Au cours des échanges, les étudiants francophones majoritaires ont choisi d'apprendre la langue espagnole, tandis que les hispanophones ont appris le français, un élément nécessaire à leur intégration. Les auteurs situent les échanges dans le cadre de la discussion actuelle sur le multiculturalisme et l'interculturalisme et examinent spécifiquement les ramifications de ceux-ci pour les programmes de formation interculturelle.

Temelini soutient que la principale différence entre le Québec et les modèles canadiens de l'intégration des immigrants se reflète par la présence d'une culture francophone laïque dominante au Québec et d'une polyethnicité bilingue au Canada. Il existe donc une différence entre les deux approches et si le multiculturalisme ne va pas de concert avec l'approche québécoise en matière d'intégration, quelques similitudes demeurent, notamment autour des valeurs.

Gregory Baum suggère que la dimension symbolique du discours interculturel ne doit pas être ignorée car elle rappelle aux gens que le Québec occupe une position objectivement différente comparé aux autres provinces canadiennes, lorsqu'il s'agit de la défense de la langue et de la culture de la majorité. En tant que message, l'interculturel informe les immigrants que le Québec désire leur

intégration dans la société québécoise. Il note toutefois que le Québec n'a pas agi suffisamment encore pour traduire l'idée de l'interculturalisme en action.

Belkhoja examine la façon dont la gestion de la diversité s'inscrit dans un contexte francophone minoritaire. Au-delà des discours sur le multiculturalisme et l'interculturalisme, le défi majeur tel qu'il est illustré dans le cas des Acadiens du Nouveau-Brunswick est la nécessité d'un ajustement de l'identité historique du groupe afin de créer une communauté francophone inclusive.

Darryl Leroux affirme que les modèles actuels de la diversité portant la marque d'un nationalisme particulier au Québec et au Canada sont centrés sur la domination des « deux nations fondatrices ». Il fait valoir qu'en dépit de leur légitimité respective, l'interculturalisme et le multiculturalisme représente la poursuite des efforts visant à limiter les expressions de la diversité racialisée dans les domaines social et politique.

Kamal Dib soutient que les discours canadiens sur l'intégration des immigrants et des minorités ont évolué au cours des quatre dernières décennies. Il souligne que plusieurs programmes et politiques fédéraux et provinciaux sont désormais impliqués dans le processus d'intégration, et le Canada a connu plus de succès que n'importe quel autre pays de l'OCDE en termes d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, tout en préservant sa stabilité économique. Il insiste sur le fait que le multiculturalisme a joué un rôle important à cet égard. Dib suggère que malgré les critiques récurrentes, les programmes visant la compréhension interculturelle et la promotion de la citoyenneté multiculturelle contribuent à donner au Canada un avantage sur les autres pays dans la préservation de la paix sociale. Cuccioletta plaide pour la nécessité d'aller au-delà du multiculturalisme et de considérer des approches culturelles qui se concentrent moins sur la spécificité ethnique et davantage sur la citoyenneté cosmopolite et sur un modèle transculturel fondé sur les droits et libertés individuels.

Victor Armony soutient que s'il n'y a pas de différence substantielle entre le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois, c'est principalement dû au sentiment relativement faible de communauté collective au Canada alors que la notion même d'un tel sentiment de communauté est contestée au Québec. Il remet en question l'idée selon laquelle le nationalisme québécois s'oppose dans son approche envers l'intégration tel que conçu par le modèle d'intégration civique mis de l'avant au Canada anglais. Armony soutient que le modèle d'interculturalisme québécois requiert également l'adoption d'une culture publique commune, une culture qui se définie ici par l'utilisation de la langue française et par certaines valeurs sociales fondamentales (par exemple, le sécularisme et l'égalité des sexes).

Il conclue que le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois sont deux variations du même modèle d'intégration, un modèle qui favorise l'inclusion civique plutôt que l'assimilation, minimise les démonstrations publiques de patriotisme, valorise la diversité et perçoit les contributions sociales des immigrants d'un œil positif.